

## Réunion du Conseil d'Administration

Réunion organisée par	RRC ONCOPL
Date de la réunion	11 mai 2022
Diffusion	Membres du Conseil d'Administration
Date diffusion	20/05/2022

Membres présents ou représentés (R)			
Nom	Prénom	Collège	Structure
ANDRIES	Cyril	1	CH Haut Anjou
ARETIN (R)	Cécile	3	FHP
BERGEROT	Philippe	1	3C Saint Nazaire
BERTHET	Caroline	1	L'Hôpital Privé du Confluent
BOUDAUD (R)	Béatrice	2	Clinique du Pré
BOURBOULOUX (R)	Emmanuelle	3	UCOG-PL
BOURGEOIS (R)	Hugues	1	3C CVH-CJB
BROSSON	Jean-Luc	1	Polyclinique du Maine
CALMEL (R)	Caroline	2	CH Cote de Lumière
DE CARLI	Émilie	3	Oncopédiatrie
DONNART (R)	Stéphanie	5	Comité restreint SOS - 44
DOUTE (R)	Thibault	2	Clinique mutualiste de l'Estuaire
GALIEGUE	Stéphane	2	Clinique de l'Anjou
GIBAUD	Frédéric	2	CHU Nantes
GRANRY	Jean-Claude	7	Ligue contre le cancer - CD 49
GUERIN	Olivier	1	3C ICO
JOALLAND (R)	Viviane	2	Institut de Cancérologie de l'Ouest
MOLINIE	Florence	6	EPIC PL
PAILLOU (R)	Véronique	2	Clinique Saint Charles
RIGAUD (R)	Jérôme	1	3C CHU Nantes
SEUWIN (R)	Benoit	1	3C CH Le Mans
TREGUENARD	Sébastien	2	CH Laval
URBAN (R)	Thierry	1	3C CHU Angers
VAULEON	Mathis	2	CH Le Mans
VILLARD	Maëlle	1	3C CCS

Membres invités		
Nom	Prénom	Fonction
BOULIGAND	Annaïg	Responsable budgétaire et financier - CARA
DANIEL	Juliette	Conseillère médicale - ARS des Pays de la Loire
DURAND	Sylvie	Coordinatrice de la Mission Qualité, Pertinence et Efficience des Parcours - ARS des Pays de la Loire

RRC ONCOPL		
Nom	Prénom	Fonction
EMPEREUR	Fabienne	Médecin coordonnateur
MOITEAUX	Virginie	Assistante
QUENNEHEN	Caroline	Assistante

## Ordre du jour

---

1. Présentation flash du Rapport d'activité 2021
2. Arrêté des comptes 2021
3. Affectation du résultat
4. Budget prévisionnel 2022
5. Information sur l'évolution des 3C
6. Élection pour compléter les sièges vacants du Bureau (2)
7. 20 ans ONCOPL (point d'avancement)

## Déroulement de la séance / Relevé de décisions

---

### 1. Rapport d'activité 2021

Le Dr Empereur présente brièvement le Rapport d'activité de l'année 2021, ce dernier sera présenté plus en détail au moment de l'Assemblée Générale qui suivra.

**Le Rapport d'activité 2021 est adopté à l'unanimité par les membres du CA.**

### 2. Arrêté des comptes 2021

Mme Bouligand présente les comptes 2021.

**Les comptes sont arrêtés à l'unanimité par les membres du CA.**

Le Commissaire aux comptes validera les comptes à l'AG qui suivra.

### 3. Affectation du résultat

**L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.**

### 4. Approbation du budget prévisionnel 2022

Mme Bouligand présente le budget prévisionnel de 2022.

Le CPOM doit être renégocié avec l'ARS en 2023.

## **Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.**

Le Dr Empereur remercie Mme Bouligand, et plus largement la CARA (Cellule d'Appui aux Réseaux et Associations), pour son soutien à la gestion comptable et à celle des ressources humaines.

M. Galiègue demande pourquoi les fonds dédiés ne peuvent pas être utilisés pour les dépenses courantes ou pour embaucher un nouveau salarié par exemple.

Mme Bouligand précise que les fonds dédiés ne peuvent être utilisés que pour ce pourquoi ils ont été versés. On ne peut pas les utiliser comme on le souhaite, c'est très cadré. Le financeur doit tout d'abord donner son accord pour en faire une utilisation différente.

Le Dr Daniel précise que les fonds dédiés peuvent être réutilisés mais dans un cadre bien précis et bien défini.

Le Dr Empereur ajoute qu'il n'est pas possible d'utiliser les fonds dédiés pour financer des postes. Bien que le FIR soit limitant dans nos recrutements actuellement, les fonds dédiés sont inutilisables pour ce sujet. Il conviendra de renégocier le montant du FIR lors du prochain CPOM.

Le Dr Bergerot précise que les fonds dédiés viennent de l'historique d'ONCOPL et que le montant n'a pas été accumulé au cours de ces dernières années.

## **5. Information sur l'évolution des 3C en Pays de la Loire**

Le Dr Empereur rappelle le contexte de l'évolution des 3C et précise qu'il n'y a pas de lien hiérarchique entre ONCOPL et les 3C.

Le financement des 3C, par le biais de la MIG 3C, est du ressort de l'ARS des Pays de la Loire.

La répartition des 3C sur les Pays de la Loire ne fait pas appel à une logique géographique et reflète bien une logique de professionnels qui travaillent ensemble.

Il est rappelé à toutes fins utiles que les établissements adhérents à un 3C peuvent librement présenter leurs dossiers dans toutes les RCP de la région (et pas spécifiquement celles de leur 3C).

Dans ce contexte d'évolution, il est demandé aux 9 3C (signifiés par courrier de l'ARS en juillet 2021) de se ré-identifier auprès d'ONCOPL, d'une part en décrivant son équipe opérationnelle et d'autre part en référençant ses établissements adhérents.

Le 3C est une structure « qualité » qui aide ses adhérents. Les équipes opérationnelles mettent des outils à disposition de leurs adhérents et font également le lien avec ONCOPL.

Les 3C sont « la porte d'entrée » pour ONCOPL au moment de la mise en place de nouveaux projets concernant l'organisation des soins.

Pour la 1<sup>ère</sup> année, les 3C ont transmis leur rapport d'activité à l'ARS. Ce dernier servira de base à l'ARS pour la distribution des financements.

La boîte à outils 3C, mise en place par ONCOPL pour accompagner les 3C dans leur évolution, contient notamment les modèles de fiche d'identification du 3C, de convention avec les établissements adhérents et de rapport d'activité.

La prochaine Assemblée générale d'ONCOPL, prévue le 17 novembre 2022 à l'ICO Nantes, sera une AG électorale. Il est important que toutes les adhésions soient au clair pour cette échéance.

## **6. Élection des sièges vacants du Bureau**

Actuellement, 2 sièges sont vacants au sein du Bureau.

Le Dr Empereur demande si, dans les membres du CA, certains souhaitent se positionner.

M. Galiègue se propose.

**Les membres du CA acceptent l'arrivée de M. Galiègue au Bureau à l'unanimité.**

## **7. 20 ans d'ONCOPL**

Le Dr Empereur rappelle que les membres du CA constituent le conseil scientifique de l'évènement. Elle remercie ceux qui ont apporté leurs idées à l'élaboration du programme présenté.

Ces 2 journées consacrées à la force de la coordination en cancérologie sont prévues les 7 et 8 décembre 2022 à l'Espace Titan à Nantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

## **Documents joints**

---

Diaporama présenté en séance